

PFAC – Participation au raccordement Assainissement Collectif

Jusqu'à 120 m ²	Forfait 3 700 €	
Au-delà de 120m ² (par m ²)	Forfait 37 €	
Extension (par m ²) au-delà de 20 m ²	Forfait 37 €	
Construction antérieure - Forfait	Forfait 1 700 €	
Immeuble collectif (+ de 2 logements ou points de comptage)	Forfait 37 €	le m ³ / logement
Non respect des obligations de prétraitement pour des rejets industriels	Forfait 2 000 €	

PFAC pour les professionnels

Catégorie / Sous catégorie de professionnels	Unité	Nouvelle construction	Construction antérieure	
		FORFAIT	FORFAIT	
Activités liées à la culture et au divertissement	0.05	400 €	150 €	L'unité représente une personne/élève/résident employé/chambre / lit / couvert ...etc voir détail des activités sur le site www.sivom-sag.fr
Enseignement	0.3	400 €	150 €	
Commerces / Administrations/Restauration/Autres activités	0.5	400 €	150 €	
Services soins /Pensionnat/accueil des voyageurs	1	400 €	150 €	
Hôtellerie/Hébergements	2	400 €	150 €	
Centre médicaux (court et long séjour)	3	400 €	150 €	